

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Maroc & Sahara occidental > Salariat (Maroc) > **Appel à la solidarité (Maroc) : Les ouvrier-ères agricoles dans la région (...)**

Appel à la solidarité (Maroc) : Les ouvrier-ères agricoles dans la région d'Agadir luttent contre l'offensive de l'agrobusiness sur le droit syndical

vendredi 28 décembre 2018, par [FNSA/UMT](#), [SNOUVA](#) (Date de rédaction antérieure : 26 décembre 2018).

Union de Travail (UMT)
Fédération Nationale du Secteur Agricole (FNSA)

Syndicat National des Ouvrier-ères Agricoles (SNOUVA)

Section locale de Chtouka Ait Baha

La jeune syndicaliste AATIKA FIZAZI, membre du bureau national du Syndicat National des Ouvrier-ères Agricoles (SNOVA) et secrétaire générale de sa section locale dans la région Chtouka Ait Baha (Agadir), a été licenciée le 18/10/2018, avec ces deux camarades NOUREDDINE EL BOUHALI et ABDELMOUMEN HADDAOUI, par la direction de la société DUROC. Ils sont rentrés en sit-in devant le siège de l'entreprise à Khmiss Ait Amira depuis le 23/10/2018. AATIKA et ses deux compagnons travaillent comme ouvriers agricoles à DUROC N°2, une des 14 fermes de DUROC (environ 400 hectares de serres modernes en culture hydroponique) dans la région d'Agadir pour la production des tomates cerises dédiées à l'exportation plus particulièrement vers les pays de l'Europe avec un volume 37.000 tonnes par an. Ses marques d'export sont LEÏLA et DFMA. La société DUROC, qui a aussi sa propre usine de conditionnement, fait partie du groupe DELASSUS qui appartient à l'une des anciennes grandes familles milliardaires au Maroc, Bennani Smirès. Le groupe est spécialisé dans la production, le conditionnement et l'exportation de plusieurs produits agricoles dont principalement les agrumes (2000 hectares), le raisin (60 hectares), les fleurs (60 hectares), etc.



Les trois syndicalistes licenciés.

Le motif du licenciement pour AATIKA est l'absence non justifiée pendant le dimanche 14/10/2018 alors que c'est le jour de son congé hebdomadaire habituel depuis déjà 2005, et pour NOUREDDINE et ABDELMOUMEN c'est le rendement faible et le refus d'exécuter les tâches qui leur sont assignées, ce qui n'est pas vrai. C'est un licenciement abusif. En fait, DUROC veut se débarrasser des syndicalistes pour augmenter le rythme du travail au nom de la productivité et du rendement mais sans aucun avantage en termes de salaires et de primes. La compétitivité de l'entreprise passe

par l'accentuation de l'exploitation des ouvrier-ères en intensité et en nombre d'heures de travail. En effet, selon le code du travail au Maroc et pour les activités agricoles, la durée normale de travail des salarié-e-s est fixée à 2496 heures dans l'année ou 48 heures par semaine, alors que pour les autres secteurs, elle est fixée à 2288 heures par année ou 44 heures par semaine. Le salaire minimum légal net dans l'agriculture est fixé à 1.691 dirhams (154 euros) par mois et dans l'industrie à 2.398 dirhams (218 euros) par mois. La direction du DUROC persiste dans le bafouement du droit syndical devant l'inertie et la connivence de l'inspection du travail et des autorités locales. Pour AATIKA FIZAZI et ses deux compagnons, cette lutte est décisive pour stopper l'offensive des différents groupes de l'agrobusiness qui se concentrent dans la région d'Agadir contre le syndicalisme et les quelques acquis arrachés par ce dernier.



Sit-in de solidarité le 23/12/2018. plus de 600 participant-e-s avec une grande présence des ouvrières agricoles.

Les bureaux syndicaux des ouvrier-ères agricoles dans la région ont organisé plusieurs sit-in de solidarité avec les syndicalistes licenciés et ont tracé un nouveau programme de lutte qui comprend :

- Des sit-in quotidiens de solidarités devant le siège de l'entreprise DUROC à Khmiss Ait Amira à partir du 17/12/2018
- Un sit-in régional devant le siège de la commune rurale de Khmiss Ait Amira le jeudi 27/12/2018
- Une marche régionale de solidarité le jeudi 3 janvier 2019.



Cependant, nous nous adressons à l'opinion publique et les organisations, associations, réseaux, et militant-e-s à l'échelle locale, nationale, régionale et internationales pour participer à notre campagne pour :

- Dénoncer des agissements de l'entreprise DUROC contre les syndicalistes et le droit syndical
- Exiger le retour de AATIKA FIZAZI et ses deux compagnons à leur travail avec leurs acquis
- Elargir la solidarité avec la lutte des syndicalistes.

Prière d'envoyer le modèle de message :

Nous soussignons....., nous :

- Dénonçons le licenciement abusif de AATIKA FIZAZI et ses deux compagnons NOUREDDINE EL BOUHALI et ABDELMOUMEN HADDAOUI.
- Réclamons le retour à leur travail avec leurs acquis et le respect du droit syndical.
- Participons à la campagne internationale de solidarité avec la lutte des trois syndicalistes.

Aux Emails suivants :

Ministère de l'emploi et des affaires sociales
communication emploi.gov.ma

La société DUROC
Noureddine.rhh duroc.ma

Le groupe DELASSUS
kbs delassus.com
contact delssus.com

Avec en copie les responsables locales du syndicat :

Le Syndicat FNSA-SNOUVA (section locale de Chtouka Ait Baha-Agadir)

MILOUD HAMZAOUI +212 6 61 46 05 01

momidomali130 gmail.com

AATIKA FIZAZI

+212 6 75 71 84 33

OMAR AZIKI

+212 6 61 17 30 39

azikiomar2008 gmail.com

[Vous pouvez suivre les différentes formes de luttes des ouvrier-ères agricoles dans la région de Chtouka Ait Baha \(Agadir\) sur la page Facebook du syndicat local :](#)
